

Communiqué de presse

JP Energie Environnement signe son premier CPPA avec Orano

Le 5 janvier 2024

JP Energie Environnement (JPee), producteur indépendant français d'énergies 100 % renouvelables (éolien et solaire), vient de signer son premier CPPA avec Orano, acteur majeur du nucléaire. Conclu sur une durée de 20 ans, le nouveau contrat porte sur la fourniture de 16,3 GWh/an, produits par une des tranches de la centrale solaire d'Arpheuilles (18) actuellement en construction.



Centrale solaire d'Arpheuilles en construction, décembre 2023 (Crédits JP Energie Environnement)

UN CONTRAT DE VENTE DE L'ÉLECTRICITÉ QUI LIE PRODUCTEURS ET ENTREPRISES

Dans le cadre de la politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les entreprises ont la possibilité aujourd'hui de s'approvisionner auprès d'un producteur d'électricité d'origine renouvelable via la contractualisation d'un « corporate power purchase agreement » (CPPA).

En effet, outre le mécanisme d'appel d'offre régi par la Commission de Régulation de l'Énergie pour l'achat de l'électricité, les producteurs peuvent vendre leur production à un prix compétitif directement aux entreprises sur le long terme.

L'entreprise dispose ainsi d'une bonne visibilité sur sa facture énergétique, un avantage certain dans le contexte actuel fluctuant des prix de l'électricité. La contractualisation sur le long terme permet au producteur d'énergie de s'assurer du financement et de la rentabilisation de ses installations.

DE NOUVEAUX CONTRATS A VENIR

5 nouveaux CPPA devraient se concrétiser dans les mois qui viennent pour un volume de 90 MW de projets photovoltaïques.

« Ce type de contrat offre l'opportunité de tisser de beaux partenariats avec des entreprises françaises. De manière générale, nous conservons une double stratégie entre appels d'offre CRE et CPPA, nous restons ouverts aux deux modèles financiers en fonction des opportunités, pour valoriser au mieux nos projets », rappelle Xavier Nass, directeur général de JP Energie Environnement.

Pour mémoire, lors de la dernière session des appels d'offre CRE PPE2-5 éolien, JPee a été désigné lauréat pour un volume de 75,6 MW, en date du 17 novembre 2023.

A propos de JP Energie Environnement

Producteur indépendant français multi-énergies 100% renouvelables

Fondé en 2004, JP Energie Environnement (JPee) développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques en France. En juin 2023, JPee a ouvert son capital à la Banque des Territoires à hauteur de 34%. Liés depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, les deux acteurs franchissent ainsi une nouvelle étape afin de soutenir les fortes ambitions de JPee et d'accélérer son activité.

Avec une puissance installée en décembre 2023 de 432 MW (14 parcs éoliens et 64 centrales solaires), JPee est l'une des principales sociétés françaises indépendantes d'énergies renouvelables. JPee porte aussi 190 MW en construction, plus de 100 MW autorisés et détient un portefeuille de projets en développement de plus de 2 GW à l'horizon 2030.

L'entreprise d'origine familiale dirigée par Xavier Nass maille l'Hexagone depuis ses 6 agences (Caen -son siège social-, Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges et Montpellier). Ses 140 collaborateurs œuvrent au déploiement des EnR au cœur des territoires français, avec expertise, engagement, adaptabilité et réactivité.

L'ambition de JPee : participer à la transformation énergétique grâce aux ressources inépuisables du soleil et du vent, dans une dynamique territoriale participative.

Chiffre d'affaires 2022 : 70 millions d'euros

Production 2022 : 680 000 MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 300 000 habitants

www.jppee.fr

Contacts presse :

Isabelle Latour-Gervais – isabellelatourgervais@gmail.com / 06 62 63 95 33

Emilie Davy - emilie.davy@jppee.fr / 06 81 00 13 61